

LIVRET DE CERTIFICATION

PLONGEUR ENCADRÉ 20m

Supervised diver 20m

CMAS *

Nom du stagiaire :

Nom de la structure :

Tampon



PLONGEUR ENCADRÉ 20m

Supervised diver 20m - CMAS *
(PE12 ISO 24801-1 + expérience dans la zone 12-20m)

DÉFINITION DU NIVEAU

Plongeur capable d'évoluer en sécurité dans l'Espace Aquatique Ouvert (EAO) sous le contrôle direct d'un Guide de Palanquée dans les conditions suivantes :

- plonger dans le respect du code du sport,
- effectuer des plongées sans palier de décompression obligatoire,
- plonger avec une assistance surface,
- plonger dans des conditions identiques ou meilleures que celles dans lesquelles la formation s'est effectuée.

PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Être titulaire d'une licence annuelle ou d'une carte saisonnière (4 mois) à la FSGT.
- Présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Pour les mineurs présenter une autorisation signée du représentant légal.
- Avoir validé l'ensemble des modules de la formation PE12

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur et les exigences liées aux normes ISO, la formation et l'évaluation des savoir-faire sont organisées au niveau du club sous le contrôle direct d'un enseignant niveau II au minimum breveté et licencié à la FSGT.
- La validation des compétences peut être effectuée par des enseignants différents dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés à la FSGT.
- Avant de participer à des plongées dans l'EAO à une profondeur supérieure à 12 mètres, l'élève doit, avoir démontré l'ensemble des compétences du PE12.
- Pour les titulaires de la qualification Plongeur encadré 12m, les plongées d'enseignement effectuées dans le cadre du PE12 sont prises en compte dans la formation de Plongeur niveau 1 dans la mesure où la durée globale des 2 formations n'excède pas 18 mois.

CONDITIONS DE VALIDATION et ÉQUIVALENCES

- Être âgé au moins de 12 ans à la remise de la qualification.
- Avoir effectué, après la validation des modules PE12, au minimum 3 plongées d'exploration en EAO dans l'espace 12 - 20 mètres encadrée par un enseignant au minimum niveau II breveté et licencié à la FSGT (plongées d'une durée supérieure à 15 minutes et mentionnées sur le carnet de plongée).
- La validation des compétences est effectuée par un enseignant titulaire au minimum d'un brevet de moniteur de plongée niveau E2 FSGT ISO 24802-2 (titulaire du brevet P5) et licencié à la FSGT.

DÉLIVRANCE DU BREVET

La qualification est décernée sous la responsabilité conjointe du président du club et de(s) l'enseignant(s) ayant validé les compétences.

MODULE SURFACE (PE12)

- 1- Connaitre l'équipement.
- 2- Savoir se mettre à l'eau et sortir.
- 3- Maîtriser une technique d'immersion.
- 4- Savoir se déplacer en capelé.

Date :

Tampon et signature :

MODULE SAVOIR-FAIRE FONDAMENTAUX (EAR) (PE12)

- 5- Lâcher et reprendre l'embout (LRE).
- 6- Remonter en Expiration, Embout en Bouche (REEB).
- 7- Gérer sa flottabilité (utilisation du poumon ballast et du gilet).
- 8a- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) après retrait.
- 9a- Savoir interpréter des signes conventionnels.
- 10- Utiliser une source d'air de secours comme receveur.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :

MODULE ÉVOLUTION (EAO) (PE12)

8b- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) suite à un remplissage sans retrait.

9b- Savoir interpréter les signes conventionnels en évolution.

11- Remonter à la surface à vitesse contrôlée.

12- Savoir évoluer en palanquée en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

Date :

Tampon et signature :

MODULE THÉORIE (à l'écrit ou à l'oral) (PE12)

13- Notions élémentaires sur la pression (pression atmosphérique, hydrostatique, ambiante) et sur la compressibilité des gaz.

14- Explications des barotraumatismes (mécanismes, symptômes, conduite à tenir, prévention) : placage de masque, compensation des oreilles, sinus, dents et surpression pulmonaire.

15- Notions élémentaires sur la flottabilité (poussée d'Archimède et poids apparent).

16- Prévention des risques : essoufflement, froid, piqures, stress, médicaments, drogues, alcool.

17- Déroulement d'une plongée de type exploration (préparation, mise à l'eau, descente, position et déplacement en palanquée, procédures en cas de perte de la palanquée, remontée, actions après la plongée).

18- Matériel utilisé par le plongeur (règles d'hygiène et notion d'entretien).

19- Connaissance des prérogatives du niveau et des documents à fournir pour plonger dans un centre ou un club.

20- Notions de désaturation : mécanismes de saturation et désaturation d'azote, courbe de sécurité, vitesse de remontée et paliers.

21- Découverte de l'environnement subaquatique des petits fonds et sensibilisation à sa préservation (voir les tutoriels sur le site internet Plongée FSGT <https://plongee-fsgt.org/> en page commission environnement).

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :



Attestation de réussite - PLONGEUR ENCADRÉ 20m

Demande de carte brevet

À archiver durant 5 ans au club après avoir fait la demande de carte dans la base des brevets (<http://brevet.fsgt.org>). Une copie demeurera dans le livret.

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse (réception de la carte) :

N° licence FSGT :

Nom du club :

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention de la qualification du brevet de **PLONGEUR ENCADRÉ 20m** et souhaite obtenir une carte brevet :

☐ FSGT

☐ FSGT/CMAS *

Le jury et le président du club certifient avoir vérifié la conformité des prérequis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.

Date et lieu :

Noms, signatures et tampons des membres du jury :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :